Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GAMBETTA PATRIMOINE (Part R)
ISIN FR0013220431

FCP géré par Sycomore Asset Management, UCITS V

OBJECTIF ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif du FCP est la réalisation sur un horizon minimum de placement recommandé de trois ans d'une performance annuelle nette de frais supérieure à l'indice ESTER capitalisé augmenté de 2.00%, par une allocation discrétionnaire du portefeuille entre plusieurs classes d'actifs.

Les deux principaux moteurs de performance attendus sont : (1) Une stratégie « actions », exposant entre 0% et 40% de l'actif net aux actifs suivants : actions internationales de toutes capitalisations, OPC offrant une exposition aux marchés d'actions internationaux y compris émergents, instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés et/ou de gré à gré permettant une exposition ou une couverture à différents secteurs, zones géographiques ou tailles de capitalisation. (2) Une stratégie « rendement obligataire », exposant entre 0% et 100% de l'actif net aux actifs suivants : OPC offrant une exposition aux obligations y compris spéculatives, obligations et autres titres de créances internationales d'émetteurs publics ou privés, instruments dérivés à sous-jacents obligataires listés sur les marchés réglementés internationaux. L'exposition aux actifs obligataires spéculatifs (high yield) peut atteindre à 50% de l'actif net. Dans ce cadre, l'équipe de gestion met en oeuvre sa propre analyse crédit et ne recourt pas exclusivement aux agences de notation pour évaluer le risque crédit des émetteurs.

A ces deux stratégies principales s'ajoutent deux autres stratégies complémentaires : (1) Une stratégie « diversification », exposant entre 0% et 40% de l'actif net à des OPC mettant en oeuvre des stratégies de performance absolue avec une faible corrélation aux indices de marché. (2) Une stratégie « matières premières », exposant entre 0% et 20% de l'actif net à des OPC offrant une exposition à des indices de contrats à terme sur matières premières (« Trackers » ou « ETF » notamment).

Enfin, l'actif net peut être exposé entre 0% et 100% aux actifs monétaires suivants : OPC monétaires, BTF et CDN, et jusqu'à 40% à un risque de change. L'exposition globale aux marchés émergents est limitée à 40% de l'actif net et le FCP n'offre pas d'exposition directe à des véhicules de titrisation. Le FCP ne peut être surexposé aux classes d'actifs susmentionnées.

Indicateur de référence I ESTER capitalisé augmentée de 2%

Affectation des revenus I Capitalisation

Heure limite de centralisation des ordres de souscription / rachat I Les demandes de souscription– en nombre de parts ou en montant– et de rachat sont centralisées quotidiennement chez BNP Paribas Securities Services à 12 heures, chaque jour d'établissement de valeur liquidative (J), puis exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée en J+1 à cours inconnu. Les règlements afférents interviennent le deuxième jour ouvré suivant (J+2).

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible — *A risque plus élevé*



Rendement potentiellement plus faible — *Rendement potentiellement plus élevé*

1	2	3	**4**	5	6	7

L'indicateur de risque et de rendement de niveau 4 reflète principalement l'exposition du fonds aux marchés actions dans lesquels il est investi.

- Les données historiques utilisées pour calculer le niveau de risque pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de ce fonds.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".
- La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Les risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit I Du fait de la possibilité pour le FCP d'être exposé jusqu'à 100% à des instruments monétaires et/ou obligataires et/ou à des OPC monétaires. Il est possible que l'émetteur d'un titre de créance (Etat, société) ne soit plus à même de rembourser sa dette ou que sa notation soit dégradée et que cette situation entraîne une baisse de la valeur liquidative. Le risque est d'autant plus important sur les titres spéculatifs (« high yield »), qui peuvent représenter jusqu'à 60% de l'actif net.

Risque de liquidité I Du fait de la faible capitalisation de certaines entreprises dans lesquelles le FCP est susceptible d'investir. En nombre limité sur le marché, leur achat ou leur vente peuvent prendre jusqu'à plusieurs semaines. Ces actions peuvent également connaître des variations à la hausse ou à la baisse plus rapides et plus marquées que sur les grandes capitalisations, impactant d'autant la valeur liquidative du FCP.

Garantie I Le Fonds n'est pas garanti en capital.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3.00%
Frais de sortie	Néant
Frais de conversion	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	2.00% *

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	0,00%**

Méthode : 10.00% TTC au-delà de l'indice ESTER capitalisé augmenté de 2.00%, avec High Water Mark.

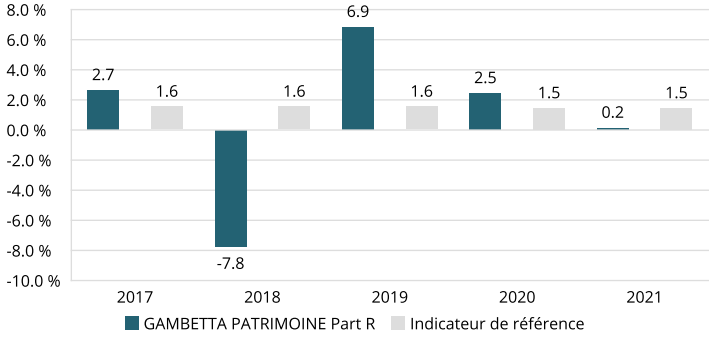
Les frais d'entrée et de sortie affichés communiqués sont des maxima ; dans certains cas l'investisseur paie moins. Il est possible d'obtenir de votre conseiller ou distributeur financier la communication du montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

***Les frais courants** sont fondés sur les frais de l'exercice précédent.
Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre.
Il exclut :
- les commissions de surperformance,
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la section « Frais et Commissions » du prospectus du FCP, disponible sur notre site internet www.sycomore-am.com.

Les commissions de surperformance: ** Exercice clos au 31/12/2021. La surperformance générée par le Fonds à une date donnée s'entend comme étant la différence positive entre l'actif net du Fonds avant imputation d'une éventuelle commission de surperformance et l'actif d'un OPC fictif, réalisant la performance de son indice de référence et enregistrant le même schéma de souscription et de rachats que le Fonds réel, à la même date. Si cette différence est négative, ce montant constitue une sousperformance qu'il conviendra de rattraper au cours des années suivantes avant de pouvoir provisionner à nouveau au titre de la commission de surperformance. A chaque établissement de la valeur liquidative (VL), la commission de surperformance fait l'objet d'une provision dès lors que l'actif net du Fonds avant imputation d'une éventuelle commission de surperformance est supérieur à celui de l'OPC fictif sur la période d'observation et que la valeur liquidative après prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de surperformance est supérieure à la plus haute des valeurs liquidatives constatées au dernier jour de bourse de chaque exercices précédents, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante en cas de sous-performance. En cas de rachats en cours de période, la quote-part de provision constituée correspondant au nombre d'actions rachetées, sera définitivement acquise et prélevée par le Gestionnaire.

PERFORMANCES PASSEES



Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Les performances présentées dans ce diagramme le sont toutes charges incluses.

Date de création du fonds I 2016

Date de lancement de la Part R I 29/12/2016

Devise de référence I Euro (EUR)

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire I BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES.

Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles sur notre site internet www.sycomore-am.com ou sur simple demande écrite à : SYCOMORE AM - Service clients - 14, avenue Hoche, 75008 Paris, France.

La valeur liquidative est disponible sur www.sycomore-am.com ou sur simple demande écrite aux mêmes coordonnées.

Fiscalité I Le FCP n'est pas éligible au dispositif fiscal français des plans d'épargne en actions (PEA). Selon votre régime fiscal, les plus-values et/ou revenus liés à la détention de parts de ce FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseil habituel ou du commercialisateur du FCP.

La responsabilité de SYCOMORE Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Ce fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). SYCOMORE Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10/02/2022.